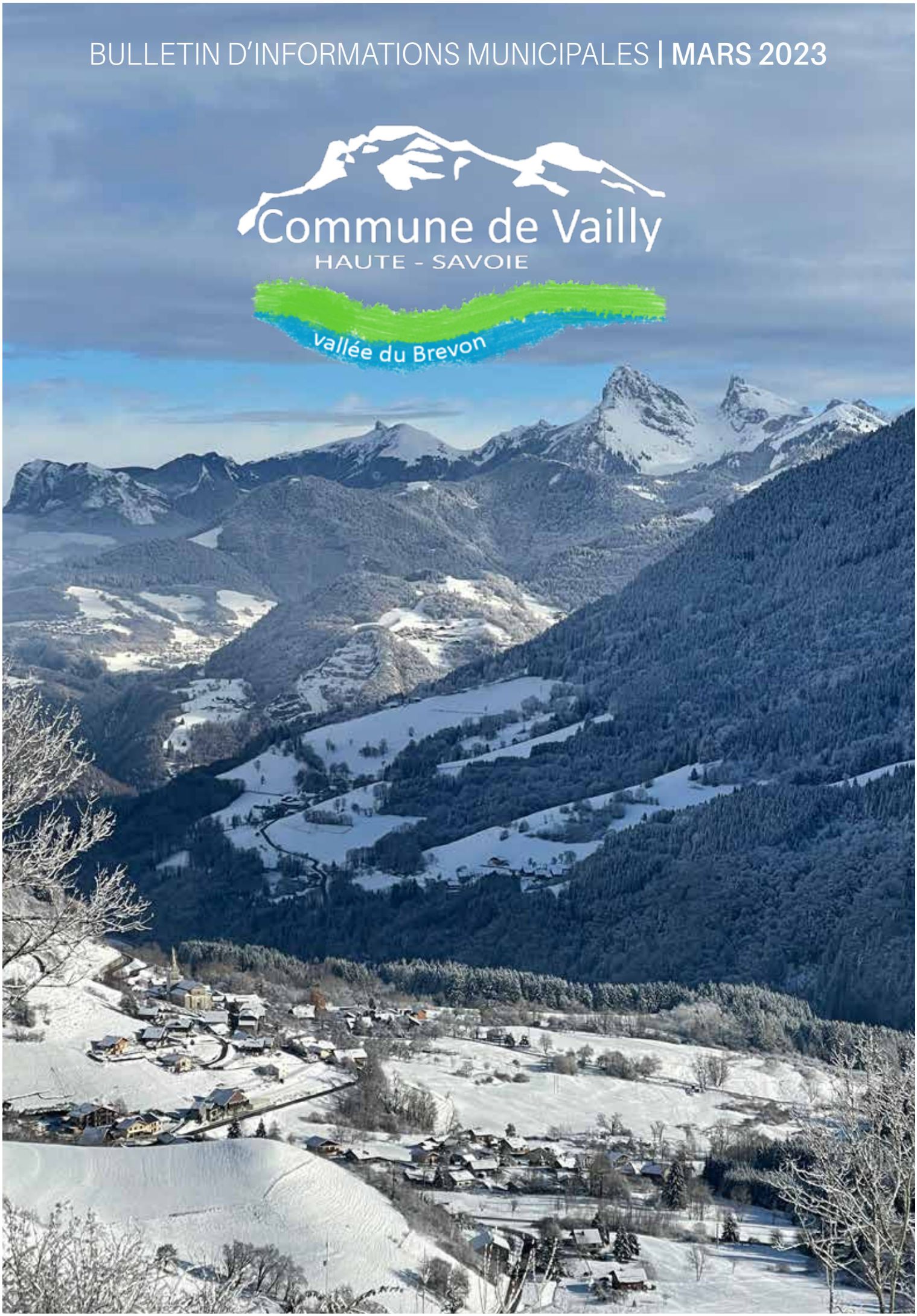
BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES | **MARS 2023**

Commune de Vailly

HAUTE - SAVOIE

Vallée du Brevon



SOMMAIRE

Etat civil p. 2
Mot du Maire p. 3

GESTION MUNICIPALE

• Une année riche en travaux p. 4-6
• Agriculture et gestion forestière p. 7
• Le Conseil Municipal des Jeunes p. 8
• Projet d'espace culturel p. 8

PARTENAIRES INSTITUTIONNELLES

• Les chantiers sur la Follaz et le Jallan p. 9
• Visites officielles p. 10
• Le PLUiH p. 11

VIE QUOTIDIENNE

• « Nos commerçants ont du talent ! » p. 12-13
• Vie associative p. 14-15
• La vie de nos écoles p. 16
• Les mèches du Coeur p. 17-19
• L'année 2022 en image p. 20-23
• L'histoire de l'église saint Georges p. 24-27
• L'album photo du Tour de France p. 28

ÉTAT *civil*



MARIAGES 2022

- Le 9 avril, Mathilde MOREL-CHEVILLET et Jérôme MEYNET (Les Charges)
- Le 4 juin, Coralie SANCHEZ et Charles DELPORTE (Sous La Côte)
- Le 18 juin, Hélène ZUCCARELLI et Jérémy CHATELAIN (Chef-Lieu)
- Le 22 octobre, Aurélie MAZET-ROUX et Stéphane CHEVALLAY (Sous La Côte)



DÉCÈS 2022

- Le 9 février, Michel CHARLES (Le Sage)
- Le 18 mai, Marie-Agnès BIDAL (Les Charges)
- Le 3 juillet, Renée PELLETIER (Marphoz)
- Le 5 juillet, Bernard MERCIER-GALLAY (Pimberty)
- Le 16 août, Florent LYARDET (Chef-Lieu)
- Le 10 novembre, François BOUVIER (Marphoz)
- Le 22 décembre, Jean CHATELLAIN (Sous La Côte)



NAISSANCES 2022

- Le 12 janvier, Avishaï MARET, fils de Sébastien MARET et de Jessie CHIROUSE, Canivet.
- Le 3 mars, Arsène BERISHA, fils de Pajtim BERISHA et de Anaïs JAGUT, Sous La Côte.
- Le 6 mars, Pierre FAURE, fils de Jérémy FAURE et de Audrey BUSE, Les Charges d'en Bas.
- Le 19 mars, Solveig PAWLAK, fille de Aurélien PAWLAK et de Audrey SZYMANEK, Chez Perroux.
- Le 15 août, Louisa BAZZANI, fille de Julien BAZZANI et de Léa COLLET, Pimberty.
- Le 20 août, Maé BOUHEDDOUF, fils de Hadi BOUHEDDOUF et de Sophie TROUILHET, Canivet.
- Le 20 septembre, Lexie CHATELAIN, fille de Julien CHATELAIN et de Laëtitia TOISON, les Aix.
- Le 06 octobre, Léo DUSSERRE, fils de Christophe et Julie DUSSERRE, La Perrière.
- Le 7 décembre, Raphaël EYDENS, fils de Jean-Emmanuel EYDENS et de Noémie DUPRAZ, Sous La Côte.
- Le 17 décembre, Côme PEYRÉ GAYRAUD, fils de Zoé GAYRAUD et de Esther PEYRÉ, Canivet.
- Le 22 décembre, Eva KUKA, fille de Egzon KUKA et de Anne ROLLAND, Sous La Côte.
- Le 31 décembre, Zian GIROD, fils de Brice-Anthony GIROD et de Laure PERRET, Sous La Côte.



EDITO
mot du maire



POUR CONTACTER VOTRE MAIRIE

04 50 73 80 07
secretariat@vailly74.fr
www.vailly74.fr
Application Politeia
Facebook : mairiedevailly

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT AU PUBLIC

- LUNDI
 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
- MERCREDI
 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 18 h

Pour Vailly, 2022 a été l'année des travaux !

Les gros chantiers du mandat sont entrés dans leur phase opérationnelle : réhabilitation et extension de la mairie-école, sécurisation de la traversée du Chef-Lieu, réfection du réseau d'eau potable, extension du réseau d'eaux usées, maillage des réservoirs de la Côte d'en Haut et des Granges Bouvier.

Pour mener à bien tous ces chantiers, nous avons dû faire face aux contraintes administratives, financières et organisationnelles. Mais le résultat est à la hauteur de nos attentes et ces investissements structurants, nécessaires aux 936 habitants de notre commune, (chiffre issu du recensement de 2020), ont bénéficié d'un important concours financier de nos partenaires institutionnels (Département, Région, Etat).

Néanmoins, la situation financière de la commune de Vailly demeure fragile, et dans le contexte inflationniste que nous connaissons, il convient de redoubler de vigilance, notamment sur la maîtrise des charges de fonctionnement. Notre attention sera portée en 2023 sur la consommation énergétique et la modernisation de notre réseau d'éclairage public avec un passage progressif en LED. En ce qui concerne les recettes, un travail d'optimisation fiscale est en cours avec une révision du classement des locaux considérés comme insalubres.

Au fil des pages de ce nouveau bulletin municipal, vous constaterez que malgré toutes les difficultés, nous restons mobilisés et enthousiastes afin que notre commune soit toujours plus dynamique, accueillante et qu'il y fasse bon vivre.

D'ailleurs, après des mois où la vie sociale a été reléguée au chapitre des souvenirs, 2022 nous aura également permis de renouer avec nos rendez-vous festifs et surtout de vivre un grand moment de liesse populaire avec le passage du Tour de France. C'est un évènement que nous aurons le plaisir de retrouver cette année encore, puisque la « Grande boucle » repassera en vallée du Brevon le 15 juillet prochain. Il sera précédé le 9 juillet, par l'étape amateur du Tour (Annemasse -Morzine), un rendez-vous attendu avec impatience chaque année par des milliers de cyclosportifs. Une belle manière de faire découvrir notre vallée !

Yannick TRABICHET

- Directrice de la publication : Yannick Trabichet
- Comité de rédaction : Nicole Josse-Minda, Laurent Nazaire, Michaël Stehlin
- Crédit photo : Frédéric Molina et Baptiste Trabichet
- Création et impression : Fillion Imprimerie - 74200 Allinges - Papier écolabelisé Norme FSC



UNE ANNÉE RICHE EN TRAVAUX

L'année 2022 a été marquée par d'importants travaux : réhabilitation et mise en accessibilité de la mairie-école, sécurisation de la traversée du Chef-Lieu, réseaux d'eau et d'assainissement sur les secteurs de la Côte-d'en-Haut et des Granges Bouvier, etc...

RÉHABILITATION ET MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA MAIRIE-ÉCOLE





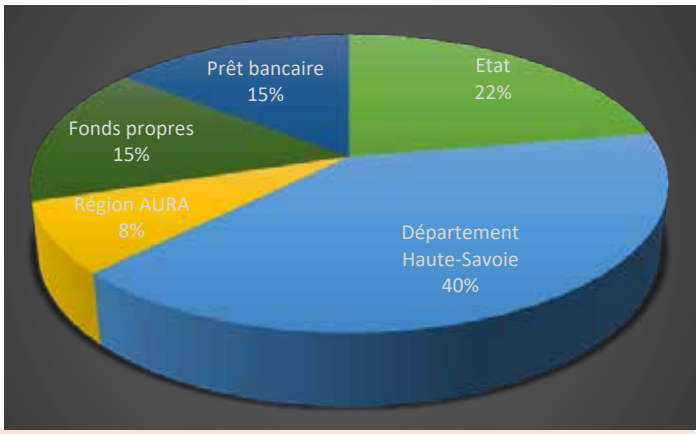




TRAVAUX MAIRIE-ÉCOLE

Dépenses HT	**1 790 000**
Maîtrise d'œuvre et travaux	1 790 000
Recettes	**1 790 000**
Subventions	**1 256 876**
Etat DETR	170 702
Etat DSIL	229 297
Conseil Départemental Haute-Savoie CDAS 2018 à 2022	419 769
Conseil Départemental Haute-Savoie Plan Ruralité	300 000
Région Auvergne Rhône-Alpes	137 108
Fonds propres (dont vente terrains 250 K€)	**273 124**
Prêt bancaire	**260 000**

Financement des travaux Mairie-Ecole



SERVICES TECHNIQUES

Depuis le 2 janvier, Thibault Timmerman a rejoint l'équipe des services techniques de notre commune. Agent polyvalent, il a su rapidement prendre ses marques aux côtés de Roland Trabichet.



EAU ET ASSAINISSEMENT

Reprise des branchements d'eau potable aux Granges Bouvier et sur le secteur de la Côte d'en Haut, maillage des deux réservoirs et achèvement du réseau d'assainissement.

MONTANT TOTAL : 230 000 € HT

-> subvention conseil départemental de la Haute-Savoie : 30 % sur la partie eau et 30 % sur la partie assainissement



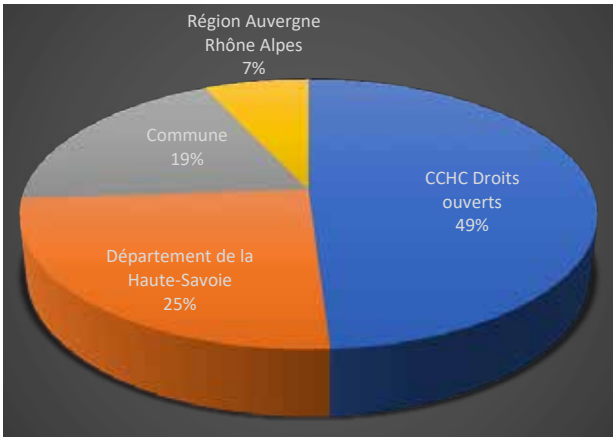
SÉCURISATION ET RÉAMÉNAGEMENT
DE LA TRAVERSÉE DU CHEF-LIEU ET DE LA PLACE DE LA VOGUE

MONTANT TOTAL (estimatif) : 812 234 € HT





Financement des travaux de sécurisation et réaménagement de la traversée du Chef-lieu





SÉCURISATION ET RÉAMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DU HAMEAU DE SOUS-LA-CÔTE

Une phase de test à l'intersection des RD 22 et 26 (Sous-la-Côte / carrefour de la boulangerie), a été mise en œuvre en avril dernier. Avant d'envisager un aménagement durable et d'engager des travaux sur ce secteur, un bilan de ce fonctionnement sera effectué au cours de l'année 2023.

CHANTIERS FORESTIERS
LES DÉCLARATIONS INDISPENSABLES

Les coupes et abattages d'arbres ainsi que les défrichements en forêt sont soumis à un certain nombre de déclarations obligatoires et de démarches préalables à l'ouverture du chantier.

DISPOSITIONS RELEVANT DU CODE FORESTIER

Si vous êtes propriétaire dans un massif boisé de plus de 2 ha, une demande d'autorisation est nécessaire :

- pour toutes les coupes sur une surface de plus d'1 ha avec un prélèvement supérieur à 50% du volume sur pied ;
- pour toutes les coupes sur des pentes supérieures à 60%, sans seuil de surface ;
- pour tout défrichement à partir du premier mètre carré défriché.

Par ailleurs, vous avez l'obligation de reconstituer l'état boisé 5 ans après la fin de l'exploitation si vous avez réalisé une coupe rase supérieure à 0.50 ha par propriétaire.

Plus d'informations sur : https://www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Votre-departement/Nature/Observatoire-forestier/Coupes-et-defrichement

IMPORTANT

Le syndicat de l'ASA des 3 Becs a approuvé un règlement intérieur d'utilisation de la desserte forestière.
Pour tout renseignement, contactez la Mairie de Vailly au : 04 50 73 80 07.



Définition

Un défrichement est une opération volontaire qui consiste à détruire l'état boisé d'un terrain et à mettre fin à sa destination forestière (remblai, construction....).

Une coupe rase consiste en l'abattage de la totalité des arbres sur une parcelle.

NOS ALPAGES



UN CONSTAT

Les alpages sont particulièrement touchés par le changement climatique, avec l'augmentation des épisodes de sécheresse, certaines sources se tarissent. La saison d'estive 2022 a donc été difficile pour les agriculteurs et leurs troupeaux, et en concertation avec les élus, des prélèvements sur le réseau d'eau potable communal ont été nécessaires pendant plusieurs semaines. Si les travaux engagés, pour améliorer le stockage d'eau, à Pertuis et à la Buchille ont été bénéfiques, il sera nécessaire de collaborer et trouver ensemble les meilleures solutions.

NÉCESSAIRE ANTICIPATION

Un hydrogéologue a été sollicité pour un pré-diagnostic sur l'alpage de Plansuet, il résulte que l'abaissement de la nappe souterraine ne permettra pas de retrouver un débit suffisant pour alimenter les abreuvoirs. Il faudra dans un premier temps quantifier les besoins et proposer des solutions pour la récupération des eaux pluviales avec stockage dans des citernes adaptées.
Nos alpages sont des espaces fragiles et nous devons tout faire pour les préserver.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES EN ACTIONS...

En février 2022, le Conseil Municipal des Jeunes a été officiellement installé en présence du sénateur Cyril Pellevat, des conseillers départementaux Patricia Mahut et Richard Baud ainsi que des élus de Vailly.

Les actions du CMJ ont alors rapidement trouvé un écho au cœur des manifestations de la commune. Ces membres ont tout d'abord participé à la commémoration du 8 mai au cours de laquelle ils ont lu le poème Liberté de Paul Eluard. Puis, lors de la commémoration du 11 novembre, les jeunes ont proposé des témoignages liés à la fois à la Grande Guerre et à notre village. Ce moment a été particulièrement émouvant car il a été complété par les chants des élèves de l'école élémentaire.

Cet été, ils ont choisi à l'unanimité d'organiser le repas des anciens en lien avec la Commission Sociale et des Solidarités. Après avoir élaboré le menu, ils ont participé à une partie de ses préparations sous le regard attentif de Kyo. Enfin, le 3 juillet, ils étaient tous présents pour le service à la salle des fêtes, une occasion de partager et de prendre soin de nos ainés.

Un bel exemple d'action pour favoriser le lien entre les habitants de la commune, tout comme l'après-midi jeux de société organisé le 18 février dernier.

Pour compléter cette équipe dynamique et motivée une campagne de candidature est proposée tous les ans de septembre à janvier, dès l'âge de 10 ans, les jeunes peuvent intégrer le CMJ. Il leur suffit d'envoyer une lettre de motivation au secrétariat de la mairie.



Les membres du CMJ lors du repas des ainés



Lecture lors de la cérémonie du 8 mai

PROJET D'ESPACE CULTUREL / BIBLIOTHÈQUE : NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Alors que la municipalité travaille actuellement sur la création d'un espace culturel / bibliothèque, nous lançons un appel aux bénévoles !

Vous aimez les livres,
vous avez quelques connaissances en informatique,
vous souhaitez partager des savoir-faire,
vous avez un peu de temps libre...

Notre future bibliothèque compte sur vous !

Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre contact avec Nicole Josse-Minda en passant par le secrétariat de mairie au 04 50 73 80 07 ou par mail : secretariat@vailly74.fr

L'ÉTAT ET LE SERVICE RTM ONT LANCÉ DEUX GRANDS CHANTIERS

SUR LES TORRENTS DE LA FOLLAZ ET DU JALLAN

Le 18 octobre dernier, le sous-préfet de Thonon-les-Bains et le service restauration des terrains en montagne (RTM) de l'office national des forêts (ONF) ont présenté aux collectivités et partenaires locaux deux chantiers réalisés en forêt domaniale RTM du Brevon, dans un contexte de vaste glissement de terrain.

Étaient présents des représentants :
• de la commune de Vailly,
• de la communauté de communes du Haut Chablais (CCHC),
• du syndicat intercommunal d'aménagement du Chablais (SIAC),
• de l'association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques du Chablais Genevois (AAPPMA CG),
• de l'entreprise LEC TP (Châtel),
• de l'office national des forêts (ONF, unité territoriale de Thonon)

C'est une illustration de l'action de l'État au travers de la mission d'intérêt général (MIG) confiée par le ministère en charge des forêts (MASA) au service RTM/ONF, sous le pilotage de la direction départementale des territoires (DDT).

SUR LE TORRENT DU JALLAN

Les flots ravageurs d'une crue en 2018 ont emporté une centaine de mètre linéaire de demi-buses métalliques dont la fonction étaient d'empêcher aux eaux du torrent de s'infiltrer dans les terrains sous-jacents.
La réfection du chenal d'écoulement a été réalisé en 2021 dans l'optique de revenir à des aménagements mieux intégrés à leur environnement via des ouvrages mixtes à base de petits blocs et de bois (les épicéas ayant été prélevés sur site).
Ce chantier, d'un montant de près de 110 000 € TTC, a été réalisé par l'entreprise VertiAlp.



Les demi buses métalliques du Jallan ont été remplacées par des petits blocs et du bois.

SUR LE TORRENT DE LA FOLLAZ

La force des terrains en glissement avait, après plusieurs décennies, eu raison de l'intégrité et de l'efficacité des anciennes protections de berges (enrochements secs armés de poutrelles métalliques), entraînant leur dislocation et réduisant les capacités du lit du torrent à laisser transiter sans désordres les futures crues.
Après démontage des anciennes protections, une augmentation de la section du lit du cours d'eau en cours, couplé à un terrassement de berges en pentes plus douces dont la partie inférieure est protégée par des enrochements secs.
Les aménagements ont été conçus en vue d'améliorer la franchissabilité piscicole conjointement aux objectifs de protection contre les glissements de terrain et crues torrentielles.
Ce chantier, confié à l'entreprise LEC TP pour un montant de 420 000 € TTC, a débuté début août et se prolongera jusqu'au début du printemps.



Un important chantier d'élargissement du lit de la Follaz est en cours.



VISITES OFFICIELLES

RENCONTRE AVEC PHILIPPE MEUNIER, VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Suite à la présentation de nouveaux contrats Région au Palais Lumière d'Évian, les conseillers régionaux Florence Duvand, première adjointe à la mairie d'Évian, et Serge Delsante, conseiller municipal de Thonon-les-Bains, accompagnés de Philippe Meunier, vice-président de la Région délégué à l'aménagement du territoire, aux relations internationales, à la chasse, à la pêche et à la forêt, se sont rendus à Vailly. Ils étaient attendus par Yannick Trabichet et Jean-Marc Girod.
Sur notre commune, plusieurs chantiers ont été soutenus par la Région Auvergne Rhône-Alpes. 60 000 € ont été accordés pour la transformation et l'extension de l'école maternelle, sur un coût total de 600 721 €. Des travaux de mise aux normes et modernisation de l'auberge communale du Billiat ont reçu une aide de 40 000 € sur 288 156 €. Par ailleurs, la zone humide de la Buchille a été réhabilitée dans le but d'accroître la biodiversité, un travail en partenariat avec l'ONF qui a coûté 20 300 € et a bénéficié d'une aide 10 150 €.
Avant de repartir, la délégation régionale a visité le chantier de la mairie-école, l'occasion de confirmer une subvention de 137 108 €.



VISITE DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le 22 juin dernier, Martial Saddier et Nicolas Rubin, respectivement Président et Vice-Président du Conseil départemental de Haute-Savoie, accompagnés de Richard Baud, ont rencontré Hervé Charles et les agents du CERD de Vailly afin de préparer la réfection de la RD 22 liée au passage du tour de France.
Pour la section des Bottières, les travaux se sont élevés à 390 000 €.



RENCONTRE AVEC EMMANUEL COQUAND, NOUVEAU SOUS-PRÉFET DE THONON-LES-BAINS

Mardi 18 octobre, les élus ont accueilli Emmanuel Coquand, sous-préfet de Thonon-les-Bains, pour une visite du chantier de réhabilitation de la mairie-école. Ce fut l'occasion de rappeler le rôle essentiel et l'engagement de l'Etat dans ce projet.





Le conseil communautaire s'est réuni à Reyvroz afin d'approuver le PLUi-H

LE PLUi-H DU HAUT-CHABLAIS APPROUVÉ !

Pendant plus de 6 années, les élus du Haut-Chablais se sont engagés dans l'élaboration d'un PLUi-H pour les 15 communes du Haut-Chablais. C'est un travail d'importance qui a été conduit par deux mandatures différentes avec, comme base de travail, les objectifs fixés par le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

UN PLUi-H CONSTRUIT AVEC LES COMMUNES

Chaque commune, par l'intermédiaire de ses représentants, a pu traduire dans le PLUi-H, une stratégie de développement et un projet politique, en conformité avec la législation et les prescriptions, en particulier celles du SCOT du Chablais approuvés en 2020.
Le PLUi-H n'est pas gravé dans le marbre pour les 20 ans à venir, il évoluera avec les projets que les élus porteront, il s'adaptera aux enjeux environnementaux et climatiques, et devra répondre au cadre règlementaire évolutif.

LE MAIRE CONSERVE LA DÉLIVRANCE DES AUTORISATIONS D'URBANISME.

L'exercice des compétences en matière d'urbanisme est partagé ; ce qui relève de la planification (l'élaboration du PLUi-H, les modifications, révisions) est une compétence de la CCHC, la délivrance des autorisations d'urbanisme reste dans les mains des maires des 15 communes du Haut-Chablais.

Accès au PLUi-H : toutes les pièces du document sont disponibles sur les sites suivants :
CCHC : https://www.cc-hautchablais.fr/Le-PLUi-H-approuve
ETAT : https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/

Ma demande d'urbanisme

La Commune reste l'interlocuteur privilégié des administrés. Vous avez un projet, vous vous posez une question, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie au 04 50 73 80 07.

Les demandes d'autorisations d'urbanisme sont à déposer ou adresser à la mairie du lieu des travaux. Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande de permis de construire en ligne : https://sve.sirap.fr/#/074287/connexion

L'instruction des dossiers est assurée par le service Urbanisme de la CCHC.

MAISON "FRANCE SERVICES"

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

Pour vous accompagner dans vos démarches administratives (emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc), la maison « France Services » vous accueille tous les vendredis matin, de 9 h 00 à 12 h 30, dans les locaux de l'ancienne crèche au Chef-Lieu de Vailly, 10 route des Aix (face à la mairie).
Sur rendez-vous au 06 43 37 70 62 ou par mail : franceservices@hautchablais.fr
Par ailleurs, Mme Frossard, assistante sociale du secteur, peut vous recevoir dans le cadre de ses permanences un vendredi matin sur deux, sur rendez-vous au 04 50 33 23 98.

NOUVEAUTÉ :
un juriste de l'Antenne de Justice et du Droit en Chablais tient également une permanence le mardi après-midi, de 14 h 00 à 16 h 30 et reçoit sur rendez-vous à prendre au 04 50 17 04 82.

VIE QUOTIDIENNE

NOS COMMERÇANTS ONT DU TALENT !



RETOUR SUR L'ÉMISSION

LA MEILLEURE BOULANGERIE DE FRANCE

Le 22 mars dernier, "Les Petits Gourmets" se sont retrouvés sous le feu des projecteurs de la célèbre émission de M6 : La meilleure boulangerie de France ! Faisant face à de redoutable concurrent, la boulangerie Cédric Pilloud à Orbe en Suisse, Cécile et Mathias n'ont pas démérité et ont su mettre en avant leur savoir-faire et leur passion. Un grand bravo !
Par ailleurs, en ce début d'année 2023, « nos petits gourmets » viennent également d'être référencés dans le prestigieux guide « Gault et Millau ». Félicitations !



SALON OMNIVORE 2022

IRENE MOLINA REÇOIT LE PRIX DE L'ACCUEIL

Connaissez-vous Omnivore ?
C'est le Food Festival incontournable pour les rencontres et les échanges autour de la cuisine contemporaine pour les professionnels de la restauration et les passionnés de cuisine. Le 11 septembre dernier, lors du festival qui se tenait au Parc Floral à Paris (XII^{e}), le directeur du salon, Romain Raimbault, a dévoilé le palmarès des Prix Omnivore, dont celui de l'accueil remis à une personnalité de salle. Ainsi, le prix de l'accueil 2022 a été décerné à Irène Molina, directrice de salle et co-gérante du Moulin de Léré avec son mari Frédéric Molina, chef de cuisine.

Le mot d'Omnivore : *« Elle est née en juin, pile au solstice d'été, ce moment de l'année où le Soleil éclaire comme jamais, et en Espagne de surcroît, entre Pyrénées et Rioja, dans une petite commune de la province de Burgos. Ce qui, on se plaît à le croire, décuple la solarité innée d'Irene Molina. Tous ceux qui ont fait halte dans le Chablais, au Moulin de Léré, datant du XVII^{e} siècle et toujours actif, devenu auberge paysanne à l'atmosphère incomparable, qu'elle dirige depuis 2014 en parfaite symbiose avec son époux, Frédéric Molina, cuisinier les deux pieds bien plantés dans la terre et les chakras bien verts, le confirment. Elle est de la droite lignée des récipiendaires de ce Prix, appelé jadis Prix de l'Hôtesse, cette infatigable personne directement en prise avec le mangeur et paradoxalement toujours dans l'ombre du ou de la chef.fe. Pour Irene, ce sera le Prix de l'Accueil. Parce qu'il est bienveillant, souriant, enthousiaste et professionnel, conjugué avec ce petit accent espagnol qui met tout de suite à l'aise et en confiance. Jusqu'au bout du verre. Car la dame de Haute-Savoie maîtrise également le vin, qu'elle accorde si bien, avec l'aide et l'extrême professionnalisme de leur sommelière Victoria Burot, aux incroyables assiettes de Frédéric. »*

Félicitations à Irene et à toute l'équipe du Moulin de Léré !



RENCONTRE AVEC FRANÇOIS GURGUL

NOUVEAU GÉRANT DE L'AUBERGE COMMUNALE "LE BILLIAT"

François Gurgul est né le 26 janvier 1965 à THIONVILLE. Il a deux enfants. Titulaire d'un CAP de cuisine obtenu à Thionville, il a exercé son métier pendant plusieurs années dans différents établissements à travers l'Europe mais aussi au Japon au sein de la chaîne des Hôtels INTERCONTINENTAL. Il a également travaillé à l'arsenal de Metz en participant à l'organisation et à la mise en place de grands banquets jusqu'à 400 personnes.
Il s'est orienté ensuite dans une direction plus commerciale puisqu'il était salarié de l'entreprise COUP D'PATES spécialisée dans la fourniture de produits pour les boulangeries/pâtisseries. Outre son rôle de commercial François a participé à la mise au point de nouveaux produits, notamment en snacking, et en accompagnant ses clients sur le terrain dans les phases de démarrage de commercialisation des dits produits (aide au travail du produit, cuisson, vente...).
Après plusieurs années, il est venu en Haute-Savoie toujours en tant que commercial au sein d'une société Thononaise, la société SANIAL, qui vendait également des produits pour les boulangeries / pâtisseries. Au cours de ses visites de clients, il a eu l'opportunité de revenir à ses premiers amours et il a officié en cuisine au REPAIRE DE L'AIGLE à Thollon avec la famille Bel pendant quatre ans. Il a par la suite exploité pendant un an cet établissement.
Après cette expérience François a souhaité créer son propre établissement et il s'est lancé dans l'aventure du CHALET DE COMBE, restaurant communal à Bernex, pendant deux ans et demi. Mais l'activité saisonnière générant de très grosses variations d'activité, François s'est mis en quête de trouver une activité plus linéaire et lorsqu'il a appris que LE BILLIAT était à reprendre il a immédiatement proposé sa candidature. C'est bien entendu un établissement qu'il connaissait de renommée mais également pour y être venu manger.
Son projet de reprise s'est fait avec la volonté de maintenir l'esprit instauré par Patrice et Renée tout en y mettant sa touche personnelle. Ce que François souhaite « c'est que les gens viennent passer un bon moment et qu'ils soient contents de venir au Billiat ».

Pour ce faire il dispose d'une carte bien remplie (non exhaustive et révisée en fonction de la saison) :
- Salade de chèvre, soupe à l'oignon, Foie Gras
- Planche du Billiat (Beignets, charcuterie, salade)
- Tartiflette
- Burger
- Entrecôte
- Desserts divers

Avec Louise, sa serveuse, François propose également un menu du jour à 17 € (entrée, plat, dessert, café), la tête de veau tous les jeudis mais aussi des soirées à thème à venir avec à l'occasion une animation musicale type accordéon. Les différentes fêtes, Saint Valentin, Fêtes des Mères, réveillon... seront également l'occasion de proposer des menus spécifiques. Par ailleurs, n'hésitez pas à solliciter François pour vos banquets, repas de familles, communions, repas de fin d'année pour les entreprises et autres....
A noter également que la vente à emporter sur toute la carte est possible.

HORAIRES :

Lundi :	Fermé
Mardi :	9:00 – 16:00
Mercredi :	9:00 – 16:00
Jeudi :	9:00 – 16:00
Vendredi :	9:00 – 16:00 / 19:00 – 21:30
Samedi :	09:00 – 16:00 / 19:00 – 21:30
Dimanche :	11:00 – 13:30

Téléphone : 04 57 43 03 49
Facebook : Auberge le Billat

Nous souhaitons donc la bienvenue à François, ainsi qu'un bail de longue durée !!! Et n'hésitez pas à le contacter afin de vous régaler et de passer un agréable moment de convivialité dans notre auberge communale !





En novembre dernier, lors de la réouverture de l'Auberge, Yannick Trabichet a rendu hommage à Patrice Pelletier, avec une pensée pour sa femme Renée.

VIE ASSOCIATIVE

LES AMIS DE L'ORGUE DE VAILLY

Alain Siersdorfer, vous êtes le nouveau président des Amis de l'orgue, pourriez-vous nous présenter cette association ?
Les « Amis de l'Orgue de Vailly » forment une association dont l'objectif est de promouvoir, de mettre en avant mais aussi de maintenir en état l'orgue situé dans l'église Saint Georges.
La réalisation de concerts et d'évènements organisés par une équipe motivée et impliquée permet également de faire connaître l'instrument à des passionnés de musique.

Quelle est l'histoire si particulière de cet instrument ?
Il était une fois un fondu de musique, originaire de la commune de Vailly, qui a eu la folle idée de vouloir construire un orgue pour animer les messes. Cette construction durera plus de 20 ans...
L'aventure commence en 1976, dans la maison de Raymond Morel-Vulliez qui réfléchit, conçoit et réalise cet instrument avec l'expérience de Xavier Silbermann, facteur d'orgue et une équipe de passionnés du village.
En dehors des tuyaux métalliques, tous les éléments de l'instrument sont fabriqués par cette équipe au prix d'un nombre d'heures incalculables de bénévolat.
En 1994, la maison est trop petite pour accueillir tous les éléments et la construction dans l'église débute.
C'est en 1995, que l'association les « Amis de l'Orgue » est créée afin de recueillir des fonds et poursuivre la réalisation de l'instrument.
La construction s'achève en 1998. La même année l'instrument est consacré dans l'église avec les toutes les autorités réunies.

Quels sont vos projets pour l'année à venir ?
Les projets pour l'année à venir s'orientent vers deux axes majeurs :
- le premier, sur la réalisation de concerts pour mettre en valeur l'instrument. En ce début d'année, nous avons la joie d'avoir pu en planifier deux. **Le premier aura lieu le 12 mars prochain** avec le groupe Watteau sous la direction de Marie Barbier. Cet ensemble mettra en valeur la musique française du XVIII[e] siècle et la musique polonaise baroque. **Le second concert est prévu en octobre (le 21 ou le 28)** avec Cindy Favre-Victoire et David Maurer sur le thème de la musique baroque du XVII[e] siècle. Par ailleurs nous ne manquerons pas de participer à la journée de l'orgue en mai ainsi qu'à la journée du patrimoine en septembre, des rencontres qui permettent aux passionnés de découvrir le fonctionnement et le cœur de l'instrument.
- Le deuxième axe de travail consiste à développer les partenariats avec des écoles ou des organistes pour assurer une utilisation plus fréquente de l'instrument et une pérennité de l'association. Par ailleurs, nous sommes en train de créer des liens avec une nouvelle association intitulée « Les Lumières du Baroque : itinérances musicales sacrées baroques en Pays de Savoie ». Le but est de réaliser un itinéraire musical pour faire découvrir notre beau département à l'occasion de concerts. Ce sera également l'occasion de faire « découvrir au public la commune de Vailly et son instrument.

Comment faire pour rejoindre les Amis de l'Orgue ?
Pour rejoindre l'équipe dynamique des « Amis de l'Orgue de Vailly », rien de plus facile. Vous pouvez nous joindre par téléphone, par mail ou par courrier.
- Président Alain Siersdorfer
 Tél. 06 70 79 44 30 - alain.siersdorfer@orange.fr
- Secrétaire Jean-Jacques Morel Vulliez
 Tél. 06 85 70 17 62 - jj.morelvulliez@gmail.com
- Adresse de l'association :
 Association des Amis de l'Orgue de Vailly
 Mairie de Vailly - 3, route de Thonon - 74470 Vailly


Raymond Morel-Vulliez
et Laurent Chatelain devant la console



UN NOUVEAU DIRECTEUR POUR

L'UNION INSTRUMENTALE DE VAILLY

Après avoir repris la direction de l'Ecole de musique du Brevon en 2020, Mathieu Cursat est devenu cette année le nouveau directeur de l'Union Instrumentale de Vailly, succédant ainsi à Alain Blanc. Issu des rangs de notre harmonie, il répond aux questions de notre comité de rédaction.

Quelle formation avez-vous suivi ?
Je suis parti 4 ans à Mulhouse pour valider mon DEM (Diplôme d'Etudes Musicales) de trompette puis 5 ans à Bruxelles pour le Master d'orchestre en spécialité trompette. J'ai également validé des UV en écriture, histoire de la musique, formation musicale, analyse ou encore direction d'orchestre.

Qu'avez-vous ressenti en reprenant la direction de l'Union Instrumentale ?
Je suis très heureux, tout simplement, du nombre de musiciens qui vient aux répétitions, notamment la première où il n'y avait pas assez de chaises dans la salle, cela m'a touché et beaucoup ému. L'ambiance est top, les musiciens sont à l'écoute. C'est un plaisir, je pense partagé, de faire de la musique tous ensemble. L'équipe est très soudée et ça m'a fait plaisir de voir que les musiciens m'ont accordé leur confiance aussi rapidement. J'étais aussi un peu "stressé" au début dans le sens où ce n'est pas facile de diriger des gens qui me connaissent depuis tout petit et j'avais une sorte d'appréhension vis à vis de cela, appréhension qui n'aura finalement jamais lieu d'être.

Quels sont vos objectifs pour l'Union Instrumentale et l'école de musique du Brevon ?
Pour l'Union Instrumentale, c'est simple, continuer dans la lancée de ce début d'année : progresser ensemble dans les morceaux, offrir au public un programme et une écoute variée tout en montant le niveau technique et musical de l'ensemble et que tout le monde passe un bon moment lors des concerts. Garder cette ambiance évidemment, être sérieux dans le travail tout en ne se prenant pas au sérieux, c'est un concept que j'aime bien appliquer dans la vie en général.

Pour l'Ecole de musique, continuer dans la lancée également en offrant toujours des cours de qualité aux enfants, les faire progresser afin de les rendre le plus possible autonome dans leur approche de l'instrument, des partitions et de la musique. On va augmenter le temps de cours de l'orchestre des jeunes l'année prochaine et changer de salle (car trop nombreux) afin de progresser encore plus dans cette pratique collective. Le tout afin de préparer les nouveaux musiciens de l'Union Instrumentale et les mettre dans les meilleures conditions possibles quand ils seront sur les rangs.

Merci Mathieu
et bonne route musicale !

Yannick Trabichet aux côtés d'Estelle Tourne et Marylène Girod (co-présidente), Alain Blanc et Mathieu Cursat (ancien et nouveau directeur)







LA VIE DE
NOS ÉCOLES

LE CALENDRIER DES PAPAS DE L'APE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le 22 décembre dernier, ils ont fait les gros titres du journal Le Messager ! Mais qui donc ? Les papas de l'APE bien sûr !

Afin de présenter cette initiative originale, laissons-leur la parole :

Si l'on devait décrire l'APE ça serait : *une belle équipe composée de mamans gâteaux, de mamans sportives, de mamans actives mais aussi de papas ! C'est pourquoi, cette année, nous avons décidé de les célébrer avec un calendrier drôle et décalé.*
Nos modèles d'un jour ont souhaité partager leur travail, leur passion ou les deux à la fois dans ces clichés. Nous espérons que vous prendrez autant de plaisir à le feuilleter qu'ils en ont eut à poser pour notre photographe !
Enfin, nous aimerions remercier tous ceux qui donnent de leur temps pour participer de près ou de loin à l'organisation des événements de l'APE. Ceux-là mêmes qui permettent de financer en partie les sorties scolaires et le matériel pédagogique et ludique des enfants de l'école de Vailly.
L'équipe de l'APE vous souhaite à tous une très belle année 2023 !

MATHILDE RICHARD
NOUVELLE DIRECTRICE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Suite au départ de M. Dumont, Mathilde Richard a pris en charge la classe des CM1/CM2 ainsi que la direction de l'école élémentaire de Vailly. Après une licence « sciences de l'éducation » à Grenoble, puis un master « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » à Chambéry et à Bonneville, elle devient professeur des écoles stagiaires à l'école primaire du Lyaud.
Elle effectue ensuite sa première année de titularisation sur trois établissements (Les Gets, Morzine et Montriond) puis se retrouve à nouveau au Lyaud pour sa deuxième année.



Avec ses collègues, Christine Décloître et Christelle Meynet, Mathilde Richard fourmille d'idées et de projets pour les élèves de notre commune : cross avec l'ensemble des écoles de la vallée, spectacles, sorties ski et natation, débats philosophiques, permis internet...

Nous lui souhaitons donc la bienvenue et une longue carrière au sein de notre école !

LES MÈCHES DU CŒUR DE VAILLY
LA DEUXIÈME ÉDITION !

Le dimanche 16 octobre, la 2e édition des mèches du cœur de Vailly se déroulait à la salle des fêtes sous une nouvelle forme. En effet, en complémentarité avec les dons de cheveux, des associations intervenant dans le cadre du « mieux être » des personnes concernées par la maladie étaient présentes afin de faire connaître leur rôle et leur mission.



SEINS LÉMAN AVENIR

Le docteur Salvat, président de l'association "Seins Léman Avenir", a également animé une conférence sur le cancer du sein. Son message était clair quant à l'importance du dépistage : « rappelons-nous que c'est le dépistage qui sauve des vies ! »
L'objectif de l'association « Seins Léman Avenir » est justement d'améliorer la prise en charge précoce des cancers du sein. Grâce à la générosité de tous les Chablaisiens, elle a obtenu en 2013, l'installation d'un mammographe numérique (Mammorisk) aux Hôpitaux du Léman, dont le test est gratuit sur notre territoire. Ce test permet une meilleure prévention des risques.
Le cancer du sein, le plus fréquent des cancers féminins, représente 53 000 patientes en France en 2011 et 11 000 décès. Néanmoins, cette maladie peut être vaincue par un diagnostic et un traitement précoces.
C'est pourquoi, le docteur Salvat, nous rappelle qu'un gros effort doit encore être fait pour que les chablaisiennes bénéficient d'une réduction de la mortalité de cette maladie en répondant aux invitations de dépistage.
Afin de soutenir cet objectif, la municipalité a souhaité que l'ensemble des dons de l'action « les mèches du cœur de Vailly » soit intégralement reversé à cette association, soit 536 €.

Pour les contacter : JSalvat74@aol.com



SEMEURS DE JOIE

"Semeurs de Joie" est une association d'artistes ayant pour but d'offrir aux enfants et parfois aux adultes hospitalisés un moment de joie, de rire, d'évasion et de rêve. Ils ont reçu l'agrément des cinq hôpitaux de Haute-Savoie : Thonon, Sallanches, Annemasse-Bonneville, Saint-Julien et Annecy.
A ce jour, 22 clowns expérimentés et bénévoles interviennent chaque semaine (plus de 600 interventions par an), c'est dire l'importance de cette mission ! Accompagnés parfois de magiciens, musiciens, marionnettistes (etc...), ils offrent également de la joie dans les IME (Instituts Médicaux Éducatifs), maisons de retraite, centres pour enfants atteints de handicaps... Ils participent régulièrement à diverses actions caritatives. Les clowns suivent une formation et observent un code strict de déontologie.

Pour les contacter : 28, route de l'Eau Vive
74370 Fillière
Tél. 06 03 41 76 37



DRAGON LADIES

Les Dragon Ladies sont des femmes atteintes d'un cancer du sein ou en rémission, qui après un parcours de soins, pratiquent la rame sur des « Dragon boat ».
Le « Dragon boat » est un sport nautique d'équipe, qui utilise un type de pirogue appelé aussi bateau dragon. Cette embarcation, d'origine chinoise, longue de 12 m et pesant 250 kg environ, peut accueillir une vingtaine de pagayeurs, un barreur et un batteur pour donner la cadence à l'aide d'un tambour.
Depuis le début des années 80, la course de bateau-dragon a reçu un écho très favorable partout à travers le monde et s'est développée comme un sport international moderne. C'est l'un des sports d'équipe le plus pratiqué au monde avec 60 millions d'adeptes.

Le 1er équipage de Dragon Ladies fut créé en 1996 au Canada et l'expérience a permis de constater une amélioration notable de la mobilité de l'épaule. Diverses publications ont relaté ces expériences, en soulignant également l'importance de l'esprit d'équipe et la solidarité entre ces femmes, qui leur avait permis de voir différemment la vie après l'épreuve de la maladie.
Le Groupe des "Dragon Ladies Léman", propose aux femmes concernées de s'entraîner ensemble à la base des Clerges à Thonon, les mercredis de 18 h à 20 h pendant la période d'avril à octobre. En dehors de cette période, si le temps le permet, les entraînements sont proposés le samedi matin. La section "Dragon Ladies Léman" participe également à des challenges ou festivals de Dragon Boat.

Pour les contacter : Base nautique des Clerges
74200 Thonon-les-Bains.
Tél. 06 52 80 14 15



VIVRE COMME AVANT

« Une femme qui a vécu un cancer du sein donne de son temps pour aider une autre femme confrontée à la même expérience »
Chez "Vivre Comme Avant", les bénévoles tiennent à ce qu'aucune femme n'ait à affronter, sans accompagnement, le cancer du sein. **A travers l'accueil, l'objectif est que chaque femme trouve une alliée :**

- Qui saura l'écouter, la comprendre, l'accompagner pour l'aider à passer au mieux le cap de l'hospitalisation et des traitements.
- Qui l'encouragera dans les traitements et les suivis médicaux.
- Qui, ne serait-ce que le temps d'une rencontre ou d'un échange téléphonique, modifiera la vision de son avenir et lui donnera l'espoir de retrouver une qualité de vie satisfaisante après la maladie.

Des valeurs fortes soutiennent la qualité de la relation :

- Le respect de la dignité et l'intimité des femmes malades.
- Une attitude et une parole, bienveillantes envers les femmes afin de leur permettre de s'exprimer, de se sentir écoutées et d'être réellement elles-mêmes lors des échanges.
- En étant les témoins que la vie continue après le cancer, déployer un formidable message d'espoir !

Pour les contacter : Vivre comme avant.
14, rue Corvisart - 75013 Paris



A CHACUN SON EVEREST

La fondatrice de cette association, Christine Janin, médecin et alpiniste, est la première Française à avoir atteint le toit du monde "l'EVEREST" (8848 m), le 5 octobre 1990, et la première femme au monde à avoir atteint le pôle Nord sans moyens mécaniques ni chiens de traîneaux, en 1997.
Si depuis 1994, l'Association « À Chacun Son Everest » accompagnait des enfants atteints de cancer ou de leucémie, forte de son expérience, elle ouvre maintenant ses portes aux femmes en rémission d'un cancer du sein. En effet, le nombre de femmes touchées par ce cancer est encore trop important en France. Bien que près de 75 % d'entre elles, puissent en « guérir », il reste difficile d'affronter cette épreuve, de supporter les traitements, de retrouver une vie normale et de vivre pleinement après la maladie....
Le but est donc de les aider à affronter la phase délicate de l'après-cancer pour qu'elles puissent retrouver confiance, joie de vivre et un nouvel élan de vie.
De la nécessité d'un accompagnement :
Comme le souligne le Plan Cancer, il n'existe, en dehors du parcours médical, aucun cadre et peu de prise en charge pour accueillir les femmes en rémission. Il existe peu de suivi psychologique après les traitements, alors que la dépression post-guérison est fréquente. La pratique d'un sport est reconnue par la communauté scientifique comme un outil thérapeutique dans la guérison de la maladie.
"A Chacun son Everest" ! s'appuie sur la force du parallèle symbolique entre la difficulté de l'ascension d'un sommet et celle du chemin vers la guérison. Accueillies durant une semaine, les

femmes alternent au sein de l'association, activités sportives, soins corporels et échanges, encadrées par une équipe multidisciplinaire.

Pour les contacter : A Chacun son Everest.
703, rue Joseph Vallot - 74400 Chamonix
Tél. 04 50 55 86 97



HOPE

HOPE c'est l'histoire d'une rencontre entre des femmes unies dans un même combat !
Cette association accompagne les femmes pendant et après un cancer :
• Annonce du diagnostic,
• Examens,
• Protocoles de soins,
• Chimiothérapie,
• Rémission,
• Guérison...
« Si nous avons souvent le même parcours, nous avons chacune mille et une façons d'appréhender toutes ces étapes ».
Chez HOPE, le but est de se rencontrer, de créer, de rebondir et de partager autour de l'équithérapie et de nombreux ateliers artistiques. Des journées « Découverte », permettent de se laisser guider par le cheval, miroir des émotions mais aussi construire à son propre rythme son parcours d'activités. Pour « Ensemble, remettre le pied à l'étrier ».

Pour les contacter : Les Écuries du Château de Neydens.
150, chemin de la Vy du Puits - F. 74140 Saint Cergues.
Tél. 06 77 14 34 98



CŒUR D'AGATE

"Cœur d'Agate" porte son nom en symbole de la pierre d'Agate qui est une pierre du soutien et de l'espoir.
Un mot de la présidente : « Nous avons fondé l'association à la suite du cancer de mon mari Victorien. Cela nous a donné un sens et un projet de vie pour venir en aide aux Aidants. Parfois, nous avons besoin de quelqu'un qui soit simplement là. Pas pour réparer quoi que ce soit, ni pour faire quoi que ce soit en particulier, mais simplement pour nous faire sentir que l'on se soucie de nous et que l'on nous soutient. »
"Cœur d'Agate" soutient les aidants et leurs familles en cas de maladie, de vieillissement ou de handicap d'un proche, au travers d'animations et de manifestations pour tous.

Pour les contacter :
89, chemin de la Douai - 74470 Bellevaux
Tél. 07 50 23 51 94



Un énorme merci à toutes ces associations qui sont venues soutenir cette journée par leur présence. Nous remercions également Mme Catasso pour le CFA des Trois Vallées de Thonon-les-Bains qui a relayé la communication autour de ce projet dans le cadre d'un job dating à destination des coiffeurs du territoire. Merci aussi à toutes les coiffeuses (Coupe d'enfer, Hamony coiffure, La fée du ciseau, Les ciseaux du château, Un moment à soi) pour leur engagement sans faille tout au long de l'année afin de sensibiliser leurs clientes et récolter des dons. Cette année, Marlène et Séverine ont même effectué des coupes « à sec » pour les dons de dernière minute à la salle des fêtes de Bellevaux. Enfin, nous remercions le club d'amitié "Les Mésanges" pour sa confection gourmande de bricelets, de gaufres, ainsi que le Comité des fêtes qui a offert des boissons pour compléter notre buvette.

Notre chaîne de solidarité se renforce et cette année, nous avons récolté trois perruques naturelles neuves ainsi que 117 dons de mèches, soit le double de l'an dernier. Tout cela aussi grâce à votre soutien : visiteurs, donneurs bénévoles, élus... Dons après dons, cette action participe au mieux-être des personnes qui en ont vraiment besoin. Aussi, n'en restons pas là et dès à présent, **nous vous donnons rendez-vous au mois d'octobre pour la 3e édition des mèches du cœur !**



2022 EN IMAGES

LE MAINTIEN DES TRADITIONS AUTOUR DE L'ALAMBIC DES HERMONES

Janvier. Jean-Marc Bidal et Sylvain Bel font perdurer la tradition de l'alambic qui sillonne les villages du Lyaud, de Reyvroz et de Vailly depuis plus de 92 ans. Plus que la gnole de fruits, c'est l'ambiance et la convivialité qu'on vient chercher autour de « la marraine »..



LA CASCADE DE LA TÂCHE A REVÊTU SON HABIT D'HIVER ►

Février. Quand le froid s'installe, certains lieux méconnus de notre village nous offrent un spectacle magnifique.

▲ LE RETOUR DU CHAR DU CARNAVAL

Mars. Après deux ans d'absence, le char de carnaval du Comité des fêtes de Vailly a fait son grand retour dans les hameaux du village. Le samedi 12 mars, il a commencé son périple aux Excoffons et à la Perrière. Ensuite, destination Marphoz pour déguster les incontournables diots au vin blanc, avant de rejoindre Chez Perroux, le Chef-Lieu et Sous-la-Côte.
Tout au long du parcours, les habitants des différents hameaux les attendaient avec les bugnes, merveilles et autres spécialités de Mardi Gras, se remémorant au passage les carnavals d'antan en essayant de deviner qui se cachait sous les masques. En échange, le Comité des fêtes offrait le verre de l'amitié et des friandises pour les enfants.



LA VOGUE DE LA SAINT GEORGES BAT SON PLEIN

Avril. Samedi soir : complet ! Dimanche midi : complet ! Visiblement, elle était particulièrement attendue cette vogue ! Bal, repas filet de Perches, fanfares et fête foraine… tous les ingrédients étaient réunis pour retrouver le sourire et la bonne humeur. **Rendez-vous les 29 et 30 avril 2023 pour une édition encore plus folle !**



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Mai. Le dimanche 8 mai, la municipalité et la section des anciens combattants AFN ont convié la population autour du monument aux morts afin de commémorer le 77e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. Les membres du Conseil municipal des jeunes ont lu le poème "Liberté" de Paul Eluard et Louis Lyardet a ensuite reçu la croix du combattant. Après la prestation de l'Union Instrumentale, le public a également pu découvrir une exposition de voitures anciennes proposées par l'association "Mécaniques et vieilles rondelles du Chablais".





L'EMMONTAGNÉE

Juin. Comme chaque année, le troupeau de la ferme des Hermones a rejoint l'alpage du Sciard puis celui de Nifflon pour la période d'estive. Et les travaux de sécurisation du Chef-Lieu n'ont visiblement pas perturbé les 600 moutons !



ON VALSE À NOUVEAU À LA BUCHILLE !

Juillet. Quel plaisir d'entendre à nouveau des airs d'accordéons du côté de la Buchille. Pendant deux jours, le Comité des fêtes et les bénévoles n'ont pas ménagé leurs efforts pour que cette fête retrouve tout son éclat. Et au vu de la fréquentation, le défi a bien été relevé !





▲ LES STAGES DE VANNERIE AVEC SUZANNE NAZAIRE

Août. Comme chaque année, Suzanne Nazaire a proposé deux stages de vannerie à la salle des fêtes. Le premier a permis de découvrir le travail de la blâche avec l'éclisse de rotin. La blâche est une herbe à longues fibres des marais, le rotin vient d'Asie. Les 10 participantes ont réalisé, au choix, porte-revues, corbeille et dessous de plat. Le deuxième stage était dédié à la création d'un panier. Pour cette activité, Suzanne Nazaire a conçu des supports où l'armature en liane détermine son gabarit. 15 personnes ont ensuite tressé le rotin et l'éclisse de rotin, dont certains brins teintés sur place au brou de noix.

DE NOUVEAUX PANNEAUX INDICATEURS À PERTUIS

Septembre. Il n'y a que les montagnes qui ne se rencontrent jamais ! » Et pourtant, les panneaux de randonnée situés à Pertuis ont, pendant un certain temps, remis en cause cette expression populaire. Mais le service sentier de la CCHC a su rétablir les bonnes distances !



Avant



Après

PREMIÈRE RÉCOLTE DE MIEL À LA RUCHE PÉDAGOGIQUE ESTAMPILLÉE GÉOPARC

Octobre. Dans le cadre de sa démarche de sensibilisation des publics aux richesses de la Terre et à leur empreinte sur notre quotidien, le Géoparc mondial UNESCO du Chablais a installé en 2020 une ruche pédagogique au cœur de la Forêt ivre. Ce projet pilote a été réalisé avec le concours de l'Office National des Forêts et d'un apiculteur local en agriculture biologique. Cette toute première récolte a permis d'obtenir près de 15 kg de miel, soit l'équivalent de 60 pots de 250 g. A la demande des élus du SIAC (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais), ils ont été remis à des familles socialement défavorisées avec l'aide des épiceries sociales.



LES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ SAVOIE MONT-BLANC DÉCOUVRENT LE GLISSEMENT DE VAILLY

Novembre. Le mardi 8 novembre, une vingtaine d'étudiants en Master 1 "Géographie et aménagement de la montagne" de l'Université Savoie Mont-Blanc a pu suivre une présentation du glissement de Vailly par Patrick Pigeon (professeur d'université et spécialiste en géographie des risques) et Eric Vulliez (responsable du service RTM Chablais/Faucigny).



MARCHÉ DE NOËL

Novembre. Le traditionnel « marché d'avent Noël », organisé par l'association « Attitud'altitude », avait lieu cette année à Vailly. Le temps d'un week-end, de nombreux visiteurs, comme le sénateur Cyril Pellevat, ont pu découvrir tout le savoir-faire des artisans et des associations de notre vallée. Rendez-vous en 2023 à Bellevaux !



LE RETOUR DES TRADITIONS

Décembre. L'arrivée du Père Noël au Lavouet, la soupe à l'oignon du Nouvel an, le Comité des fêtes renoue avec ses traditions afin de bien terminer 2022 mais aussi pour annoncer et lancer les festivités liées à son 40e anniversaire en 2023 !





HISTOIRE
DE L'ÉGLISE SAINT GEORGES

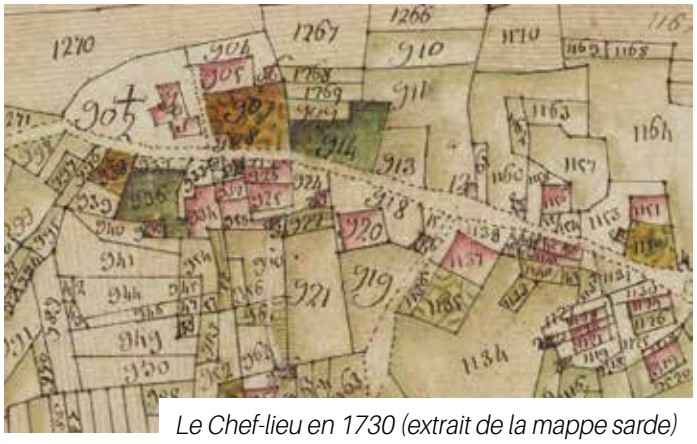
Depuis sa consécration en 1848, l'église Saint Georges est un symbole patrimonial et culturel majeur de notre village. Grâce à ses peintures, elle est également considérée par certains spécialistes comme « le joyau des églises néo-classiques sardes du Chablais ». Mais le temps a fait son œuvre. De nombreuses infiltrations d'eau ont été constatées au niveau des deux bas-côtés et des murs de la chambre des cloches. Une étude globale du bâtiment a été confiée au cabinet d'architecture D'AR JHIL de Pont-de-Beauvoisin afin de réaliser un diagnostic des principaux désordres existants, de présenter les travaux à réaliser ainsi que leur estimation et le découpage en phases de réalisation.

La restauration complète de l'église Saint Georges est un projet lourd, qui nécessitera la recherche de financements importants ; la municipalité compte sur la mobilisation de toutes celles et de tous ceux qui voudront préserver et agir pour que ce patrimoine commun ne disparaisse pas !

Par ailleurs, ce projet nous offre l'occasion de redécouvrir l'histoire de notre église.

L'ÉGLISE PRIMITIVE

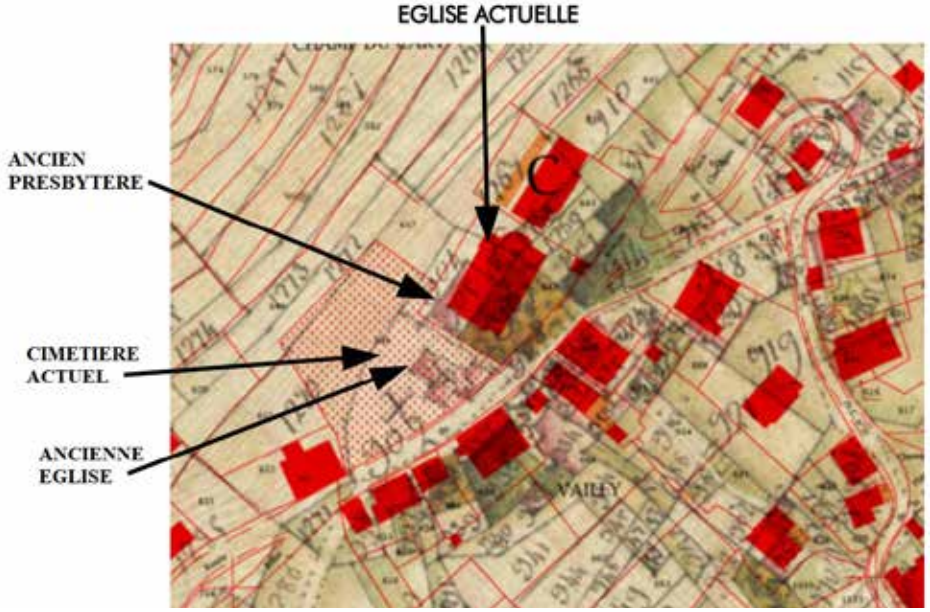
La paroisse de Vailly est très ancienne. Un acte de 1250 précise qu'elle est dépendante de l'abbaye d'Ainay, à Lyon, au même titre que Lullin, Orcier, Marclaz, Concise et Thonon. Une église devait déjà donc exister à cette époque. Est-ce celle qui apparaît sur la mappe de 1730 ? Difficile à dire... Toujours est-il que le cadastre sarde indique clairement la présence d'une église en lieu et place du cimetière actuel. Elle est beaucoup plus petite, orientée à l'Est et entourée par le cimetière. Le presbytère quant à lui, se situait au niveau de l'église actuel, le tout dominant une chènevière paroissiale (un champ où l'on cultivait du chanvre) et un ensemble de quelques maisons. Le 28 avril 1742, un violent incendie détruit le presbytère et endommage une partie de cette église mais celle-ci va être réparée. Au début des années 1780, François Antoine Pescator, intendant du Chablais, note d'ailleurs que « l'église est en bon état » et que le nouveau presbytère (l'actuelle salle des fêtes) vient d'être bâti selon « les derniers goûts ».



Le Chef-lieu en 1730 (extrait de la mappe sarde)

Le 1er juillet 1806, Irénée-Yves Dessolle, évêque de Chambéry et de Genève, visite la paroisse de Vailly. Il nous offre ainsi une description relativement précise de l'intérieur de l'ancienne église.

L'église nous a paru bien petite pour une grande paroisse. La voûte qui est en bois peint est assez basse. Celle du sanctuaire qui est en pierre est encore plus basse ; il y a bien peu d'ornements. Au maître autel, on y voit qu'un petit tableau représentant saint Georges et sainte Agathe, dont le premier est le patron de la paroisse ; le tabernacle en bois est de peu de valeur et d'apparence ; l'on y trouve un ciboire assez petit, mais très propre et très décent. Les fonds baptismaux sont assez bien tenus, ainsi que les ampoules qui contiennent les saintes huiles. Les registres ecclésiastiques sont conformes aux règles. Il y a deux confessionnaux assez commodes, une des portes de la grille manque cependant dans celui qui est à côté de l'épître. La pierre formée du maître autel est portative, ainsi que celle de la chapelle du rosaire qui est à côté de l'épître (...). La sacristie est absolument trop petite et mal commode, quoique suffisamment pourvues de tout ce qui doit servir au culte divin, sans avoir d'ailleurs aucun superflu.
(...) En indiquant les différentes rénovations que demande l'église de la paroisse de Vailly, nous rendons toute justice aux efforts qu'on déjà fait les habitants à cet égard. Nous n'ignorons point que le clocher, la cloche, le toit de l'église leur ont occasionné quelques dépenses.

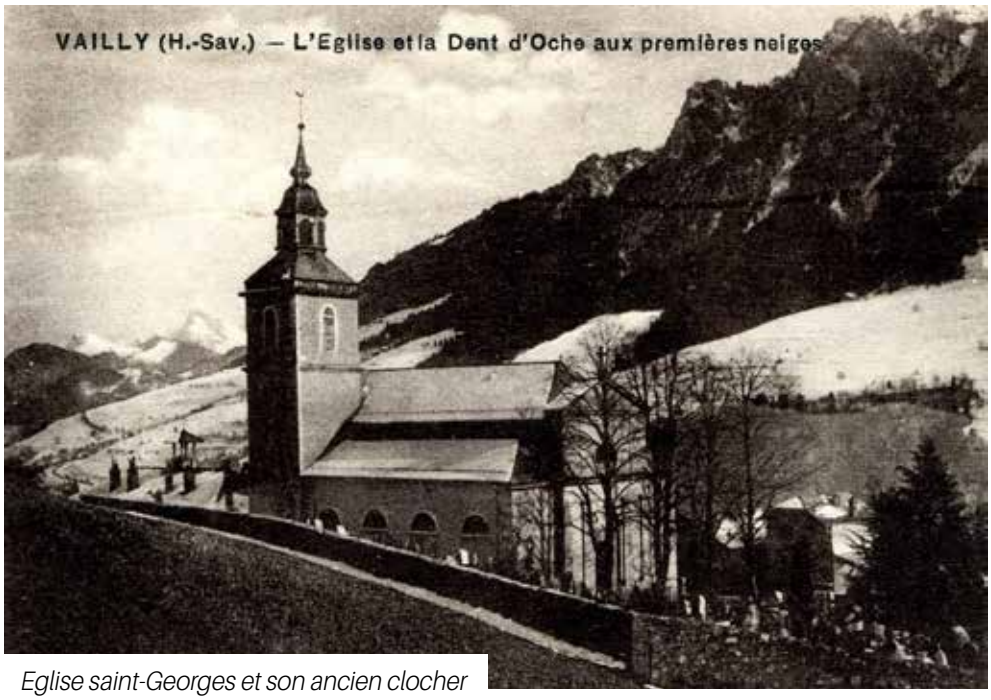


Superposition de la mappe sarde et du cadasttre actuel.

DES CONDITIONS POLITIQUES ET RELIGIEUSES FAVORABLES POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉGLISE

Après la période révolutionnaire et napoléonienne, la Savoie retourne sous l'autorité du gouvernement sarde en 1815. L'Eglise catholique est alors privilégiée par le Buon Governo de Turin. La restauration de l'Ancien Régime lui redonne la place de religion d'Etat. Un Etat qui intervient directement, au moins sur le plan financier, dans les restaurations et reconstructions des édifices religieux.

A la même époque, à Vailly, de nombreuses délibérations municipales font états des fréquentes réparations sur l'église. En 1839, Claude Charbon, syndic, indique qu'il est nécessaire de construire un édifice beaucoup plus grand afin de répondre aux besoins d'une population de 1 200 habitants. Après cinq années de discussions, d'études, de formalités administratives et de recherches de financements, la construction de la nouvelle église peut débuter.



Eglise saint-Georges et son ancien clocher

Extraits de textes recueillis dans les archives paroissiales et dans les bulletins paroissiaux Echo d'Hermone de mai et juin 1927.

L'entrepreneur chargé des travaux de la construction de l'église saint Georges de Vailly fut nommé François Gianoli. Le plan en fut tracé à Turin par Mélano, ingénieur.
Tous les matériaux (bois, sable, chaux, pierres) étaient à la charge de la commune qui devait les rendre sur place. L'achat et le transport des ardoises étaient aussi à sa charge. Les pierres ont été prises en partie Sous-la-Côte, en partie au pont du Sauthieux, en partie à quelques mètres au-dessus de l'église et en partie devant la maison de Charles Joseph dit Dunand. Toute la pierre de taille a été prise à Layat sauf les angles de la façade et la porte latérale du côté du midi qui ont été vendues par maître Frézier, notaire du Lavouet. Le sable a été extrait d'une carrière achetée à Lullin, on en a compté 12082 coupes. Le tuf a été extrait d'une carrière achetée à Charles Jacques du Sage. Les ardoises ont été achetées à Morzine. On en a pris 20000 au Biot pour le prix de 34 livres neuves. La nef latérale du nord a été couverte avec les ardoises de la vieille église. La plus grande partie des travaux a été faite par corvée volontaire. On y a fait 18571 journées de travail.
C'est monsieur le curé Bunaz Jean qui a dirigé les travaux. Monsieur Morel-Vulliez Jean du Lavouet était maire. Monsieur Chatelain Louis feu Bernard était adjoint. Pendant la construction de l'église, le maire a toujours conservé l'estime et l'affection de la commune par sa foi, sa bonté et sa douceur. L'adjoint a eu beaucoup à faire aussi et a rendu bien des services par son énergie.
Nous devons aussi beaucoup de reconnaissance à Monsieur Claude Charbon feu Joseph de la Côte qui fut maire pendant trois ans avant la construction de l'église et qui l'était encore au moment de l'adjudication. Il fit tout son possible pour recueillir les fonds pour l'église et en avancer l'entreprise.
Le conseil n'a forcé personne à faire les corvées qui étaient assignées, aussi à un moment donné il en restait beaucoup à faire et les personnes de bonne volonté refusèrent de travailler jusqu'à ce que les retardataires aient fait leur part. La paroisse en général a montré beaucoup de bonne volonté, elle a montré sa foi et un grand dévouement. Il y a bien eu quelques difficultés, quelques critiques puis tout s'est terminé dans l'union le dimanche de sainte Trinité de 1847.
En 1847, l'église fut bénite solennellement par le révérend Bessat, curé de Lullin. Ce jour de la sainte Trinité la paroisse en prit possession, la messe fut célébrée par le révérend Christin, curé de Draillant. Le 24 mai 1848, elle fut consacrée par monseigneur Louis Rendu, évêque d'Annecy, qui donna ce jour le sacrement de confirmation.
La dépense totale de l'église et du clocher s'élève à la somme de 28 128 livres et 75 centimes, non-compris les matériaux qui tous ont été fournis et transportés par les habitants.

ERNESTO MELANO, ARCHITECTE ET INGÉNIEUR CIVIL DE LA COUR DE TURIN

Ernesto Melano, parfois francisé en Ernest Melano ou Mélano, né le 11 mars 1792 à Pignerol et mort le 18 avril 1867 à Turin, est un architecte et ingénieur civil italien de la cour de Turin, alors située dans le royaume de Piémont-Sardaigne.
Il occupa le poste de premier architecte de sa majesté Charles-Albert de Sardaigne. Celui-ci lui confia plusieurs travaux de construction ou de rénovation de châteaux, monuments religieux ou sanctuaires.
Ernesto Melano fut le chef de file de l'art italien néogothique troubadour du XIX[e] siècle.

Principales réalisations :

- Restauration de l'abbaye de Tamié (1827),
- Restauration de la cathédrale de Moûtiers (1828),
- Décoration intérieure de la cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne (1831),
- Décoration intérieure de la cathédrale et de la Sainte-Chapelle de Chambéry (1833-1836),
- Église Saint-Pierre-aux-Liens de Saint-Pierre-de-Curtille (1838)
- Borgo Castello nel parco de La Mandria : résidence de la famille royale savoyarde
- Castello di Pollenzo, sur la frazione de Bra : église de cette résidence de la famille royale savoyarde
- Castello Beraudo di Pralormo à Pralormo (1840) : résidence de la famille royale savoyarde
- Église Saint-Georges de Vailly, 1844 à 1848
- Castello Reale di Racconigi et sanctuaire de la Madonna delle Grazie : résidence de la famille royale savoyarde
- Abbaye d'Hautecombe : restauration de l'église contenant les tombeaux de la famille royale savoyarde
- L'église paroissiale de San Martino Alfieri
- Église Saint-Martin à Torre Pellice
- Église paroissiale de Saint-Pierre de Maché à Chambéry (1832)



Intérieur de l'Eglise

L'ÉGLISE SAINT GEORGES EN QUELQUES DATES

1839 : Délibération pour reconnaissance de la nécessité de construire une nouvelle église, l'église actuelle étant beaucoup trop petite.

1840 : Proposition de projet pour la construction d'une église neuve (transmis par M. Mollot – adjudant, génie civil) : capacité 1195 personnes, hors tribune ; proposition de la placer au niveau de la façade ouest de l'église existante et prolongée sur les terrains aval à l'est. Fait suite à un projet antérieur offrant une capacité de 1800 personnes mais trop coûteux. Adoption en octobre des plans modifiés de Ernest Mélano, architecte du roi.

1844 : Délibération pour réparations sur l'ancienne l'église. Adjudication pour la construction d'une nouvelle église. Début des travaux de construction.

1844-1848 : Travaux de construction de la nouvelle église. Décision d'ajouter un clocher.

30 mai 1847 : Bénédiction de l'église.

24 mai 1848 : Consécration par Louis Rendu, évêque d'Annecy.

1850 : Délibération actant la démolition de l'ancienne église et autorisant l'emploi des bons matériaux pour la reconstruction du mur du cimetière et la construction d'une maison communale, les mauvais matériaux étant destinés à faire du gravier pour réparer la route qui traverse le Chef-Lieu.

1885-1886 : Construction d'une tribune dans le cadre de la restauration de l'église.

1890 : Urgence de réparation des murs de soutènement entourant l'église (nord et couchant), pour éviter qu'elle ne s'écroule sur la route de grande communication.

1891 : Urgence de fabriquer des bancs pour l'église.

1893 : Une cloche est cassée par accident ; besoin de réparation. Ratification de la soumission pour la refonte (Entreprise Paccard)

1898 : Demande d'ouverture de crédit pour des réparations au clocher (ardoises, ferblanterie…).

1899 : Fourniture d'une cloche. Besoin d'acquérir un terrain pour l'agrandissement du cimetière. La réfection/rectification de la route principale a entraîné une diminution notable de la surface du cimetière. Décision d'acquérir un terrain au couchant, contigu au cimetière actuel, le plus éloigné possible des habitations.

1904 : Réception pour l'agrandissement du cimetière.

1921 : Réparations urgentes au couvert de l'église : réfection des toitures de l'église en ardoises « fortes » de Morzine, ferblanterie (gorges et chéneaux), descentes en zinc, dauphins en fonte, tabatières. Reprises en charpente, reprise du voligeage, des abergements, solins maçonnés, réparations des escaliers.

1923-1924 : Travaux de ravalement et réfection sur plusieurs bâtiments communaux dont l'église (délibérations, adjudication, devis, décompte). Réfection de la charpente et couverture du clocher, abat-sons.

28 octobre 1941 : Incendie qui a presque entièrement détruit le clocher.

1941-1943 : Réfection des toitures et de la flèche du clocher dans sa configuration actuelle

1964 : Électrification des cloches.

1976-1978 : Création d'une nouvelle voie d'accès au cimetière.

1979-1980 : Aménagement du chauffage central.

1991 : Gros travaux à l'église : enduits, toiture, zingueries, drainage, portes. Éclairage façades et clocher.

1998 : Bénédiction de l'orgue.

2001 : Sinistre mairie et église suite à des intempéries (dégât des eaux).

Années 2000 à 2020 : réparations des dégâts, restauration à l'identique de décors peints, entretien courant.



Inscription gravée sur la cloche : « Refondue avec mes trois sœurs en l'an de grâce 1942 après l'incendie du 28 octobre 1941 qui a détruit notre beau clocher. »

En 1962, à l'occasion de son jubilé, l'abbé Million (vicaire puis curé de Vailly de 1912 à 1964), évoque l'incendie du 28 octobre 1941.

A la suite de ce tragique incendie, j'ai été pendant une quinzaine de jours dans un état de dépression nerveuse très pénible. Il a fallu reprendre courage, malgré tout. Nous étions à ce moment privé de tout, et nous avons eu de grandes difficultés pour pouvoir reconstruire le toit de notre église, le clocher également qui était tombé entraînant la perte de nos cloches, la sacristie complètement brûlée ! Malgré un hiver rigoureux alors que le chœur de l'église n'avait ni portes ni vitraux, je n'ai pas cessé de célébrer chaque matin la sainte messe, les flocons arrivant parfois jusqu'à l'autel.
Dans cette circonstance exceptionnelle, je dois dire que nos gens se sont montrés d'un dévouement à toute épreuve, si bien qu'à la fête de l'Assomption 1942, son excellence monseigneur Cesbron a pu venir bénir quatre cloches toute neuves, et le soir vers six heures, un joli carillon est venu annoncer que nous étions bientôt au bout de nos peines !



Reconstruction du clocher en 1942

Il appartient désormais aux Vailliérands d'aujourd'hui d'entretenir et de préserver l'œuvre des Vailliérands d'hier...



L'ALBUM PHOTOS DU TOUR DE FRANCE

Et le 15 juillet 2023, on remet ça !



















